Les activités de cette association sont financées par les subventions des gouvernements provinciaux ou les universités, les rétributions scolaires et des subventions substantielles de la Corporation Carnegie.

Association Canadienne pour l'Education des Adultes.—L'établissement d'un organisme national, en 1935, pour la coordination des organisations existantes s'occupant de l'éducation des adultes a suscité beaucoup d'intérêt parmi le public et a eu pour résultat une augmentation marquée des inscriptions aux cours. Grâce à l'aide substantielle fournie par la Corporation Carnegie, cette association s'est assuré un personnel à temps entier, a lancé un programme de cours d'études systématiques et progressives et éliminé les doubles emplois dans les organisations de district et les organisations nationales. L'Association accorde une attention particulière à l'arrangement de programmes d'activité et d'étude pour les sections rurales et isolées de la population, car elle considère que dans ce domaine l'amélioration de l'instruction constitue un besoin défini.

Organismes officieux.—Afin d'empêcher l'exploitation des occasions illimitées de propagande éducationnelle fournies par la radio, les chenaux d'irradiation de matières éducationnelles 'condensées' ont été soumis à des règlements nationaux. Les matières destinées à la radiodiffusion doivent être conformes aux normes reconnues et les groupes qui discutent à la radio doivent observer les règles de la discussion et les méthodes parlementaires reconnues.

Les organisations nationales collaborent avec la Société Radio-Canada dans l'organisation de programmes d'enseignement en affaires internationales, bien-être public, arts culturels, sciences et économique.

Service éducationnel pour les forces armées du Canada.—Lorsque la guerre éclata en 1939, la Légion Canadienne demanda au Ministère de la Défense Nationale l'autorisation de dispenser aux forces armées des services éducationnels et récréatifs. Elle avait en vue trois objectifs spécifiques: faire acquérir aux hommes sous les armes les qualités académiques et techniques supérieures requises pour la guerre mécanisée moderne; maintenir leur moral durant les périodes d'inactivité au moyen d'études et de récréations constructives; les préparer longtemps d'avance pour la démobilisation et le rétablissement dans la vie civile.

La Légion reçut le mandat précis de dispenser ces services éducationnels, en collaboration avec l'Association Canadienne pour l'Education des Adultes; les Services Educationnels de la Légion Canadienne devinrent l'intermédiaire officiel servant à fournir d'autres sujets d'étude à la Marine, à l'Armée et à l'Aviation.

Les quartiers administratifs ont été établis à Ottawa en relation étroite avec les autorités de la Défense et les activités ont été groupées sous cinq rubriques: administration, services sur place, cours par correspondance, services de bibliothèque, et autres plans d'enseignement et d'expérimentation.

Les autorités éducationnelles des provinces furent approchées en vue d'obtenir leur adhésion au projet; on leur demanda d'esquisser un cours d'études, comportant les mêmes avantages qu'un cours ordinaire, où se trouveraient incorporées les normes éducationnelles des neuf provinces et de Terre-Neuve et qui serait accepté par tous. Après avoir bien considéré le projet et examiné la valeur des cours, les provinces